

La liste des «dissidents» du Conseil régional s'amenuise

» Verbatim des quatre syndics



«Ce serait bien d'être solidaire, maintenant. A l'époque, le Conseil général avait estimé que sans Nyon ça ne valait pas la peine d'adhérer»

SAMUEL DUFOUR,
ESSERTINES-SUR-ROLLE



«Le Conseil régional nous semblait être une usine à gaz, pas assez structurée. Aujourd'hui, des projets voient le jour, ça devient sérieux»

GÉRALD BUSSY,
CRANS-PRÈS-CÉLIGNY



«On va bien y réfléchir. Il s'agit d'établir qui fait quoi, quand, comment, vis-à-vis du canton. Il ne faut pas non plus devenir une réserve d'Indiens»

PIERRE BURNIER,
BURSINEL



«On ne fait pas la forte tête, mais on croit davantage en des associations de 7 ou 8 communes qui défendent les mêmes intérêts»

DIDIER LOHRI,
BASSINS

DISTRICT DE NYON

Emboitant le pas de Nyon, Burtigny vient de rejoindre le Conseil régional. Seules quatre communes n'en sont toujours pas membres, et seule Bassins campe résolument sur sa position.

VINCENT MAENDLY

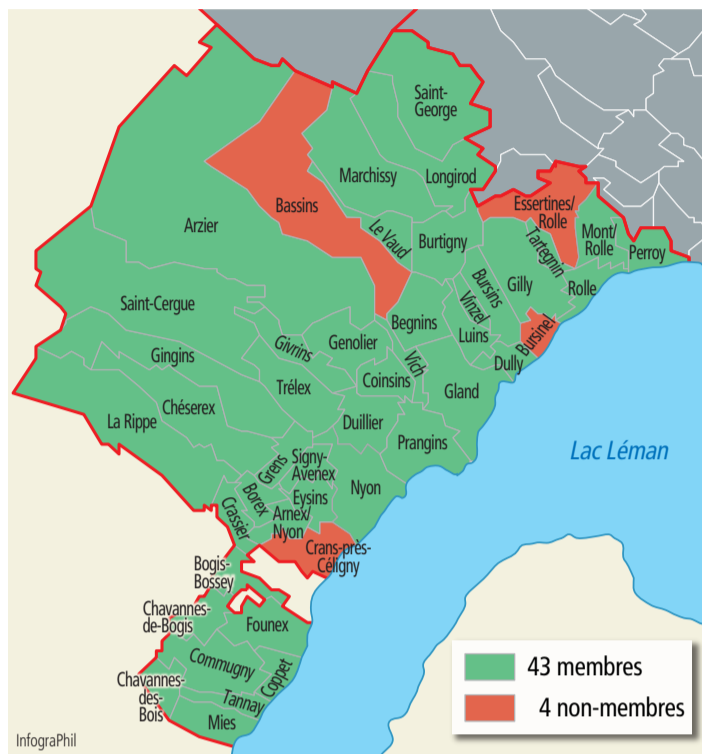
Les membres du comité directeur du Conseil régional se frottent les mains. Non seulement Nyon a enfin intégré la Chambre intercommunale, mais elle pourrait bien entraîner dans son sillage les dernières localités qui s'en tenaient à l'écart. Burtigny a ainsi franchi le pas mi-janvier. Depuis, sur les 47 communes du district, il n'en reste plus que quatre qui ne font partie du Conseil régional: Essertines-sur-Rolle, Crans-près-Céligny, Bursinel et «l'inflexible» Bassins.

La plus favorable

En début de décennie, l'organe délibérant d'Essertines-sur-Rolle avait refusé d'adhérer à un Conseil régional dont ne faisait pas partie le chef-lieu. Maintenant que Nyon s'est décidé à entrer dans la danse, la Municipalité souhaite soumettre à nouveau la proposition au vote des conseillers généraux. «Nous sommes pour cela en pourparlers avec le Conseil régional», indique Samuel Dufour, le syndic, qui estime qu'il serait bien que l'on soit solidaire avec les autres communes de la région.

La plus attentiste

Du côté de Crans-près-Céligny, «la question se reposera», avance le syndic Gérald Bussy. «Mais peut-être pas durant cette législature-ci. Nous avons déjà beaucoup de projets à mener d'ici aux prochaines élections. On ne va pas en rajouter», explique l'édile. S'il voyait le Conseil régional comme une «usine à gaz» à sa création, il juge maintenant qu'il a fait ses preuves. Le canton a beau avoir



InfograPhil

mis récemment son veto sur un projet de zone d'activités pourtant soutenu par le Conseil régional, le syndic reste convaincu de l'utilité de ce dernier. «On est de tout cœur avec le Conseil régional, c'est l'Etat qui doit lui accorder de la crédibilité et prendre en compte son avis», commente Gérald Bussy.

La plus indécise

«On avait toujours dit qu'on adhérerait au Conseil régional si Nyon en faisait partie», admet le syndic de Bursinel, Pierre Burnier. Et pourtant. La Municipalité a appris une mauvaise nouvelle vendredi dernier: le Tribunal cantonal a invalidé la création d'un nouveau quartier d'habitation près du lac (24 heures de mercredi). De quoi troubler les convictions des élus. «On ne fait qu'ajouter des couches entre les communes et le canton, mais nous aurions été membre du Conseil régional, le problème aurait été le même», note, amer, le syndic. Lequel entend ouvrir une grande réflexion avec les autres

membres du collège municipal sur l'opportunité de rejoindre le Conseil régional.

La plus réfractaire

L'Alleingang n'a jamais fait peur à Didier Lohri. Le syndic de Bassins a convaincu les autres municipaux qu'il était inutile de rejoindre le Conseil régional. Une position qui ne risque pas d'évoluer, à moins d'un coup de sac à l'exécutif lors des prochaines élections. «Je préfère m'investir au comité de l'Union des communes vaudoises et faire avancer des dossiers comme celui de la péréquation. Il faut avoir des thèmes!» Pas solidaire avec ses voisines, la commune de Bassins? Le syndic s'en tire avec une habile pirouette: «Nos surfaces à bâtir nous sont retirées au profit des communes du bas. Et ça, c'est inestimable.» Bassins compte bientôt organiser une séance d'information à l'intention de ses citoyens, qui portera notamment sur le Conseil régional. Un de ses responsables sera invité à y prêcher, assure Didier Lohri. ■

» A lire demain

NYON Un habitant de la région a été décoré par l'ambassadeur de France comme chevalier de la Légion d'honneur pour sa carrière militaire.

INFOS EXPRESS

Arvinis encore dans les Halles CFF

MORGES Le salon des vins du monde, Arvinis, qui accueille cette année les nectars de Californie, se déroulera encore dans les vieilles Halles CFF à Morges. La 15e édition, qui aura lieu du 14 au 19 avril prochain, comptera 150 exposants représentant 2500 vins, ont annoncé les organisateurs. 24

Etat de la fusion

MIES Le Conseil communal se penchera la semaine prochaine sur l'état d'avancement du projet de fusion entre les huit communes de Terre-Sainte. La Municipalité de Mies, avec celles de Tannay et de Bogis-Bossey, a été l'un des moteurs de ce projet. Toute la séance du Conseil sera consacrée à ce dossier et les élus pourront y faire part de leurs attentes ou de leurs craintes. M. S.

Un aspirateur à eaux usées qui fatigue

FOUNEX La commune a installé en 1985 déjà une centrale d'aspiration et de refoulement vers la step des eaux usées des villas bordant le lac. Celle-ci montre aujourd'hui un état de fatigue inquiétant. Vingt-sept propriétaires y sont raccordés à partir de leur propre fosse de récupération. Pour éviter tout problème, la Municipalité sollicite un crédit de 140 000 francs pour remplacer la station centrale et entend équiper les installations privées d'une alarme, qui permettrait de détecter l'origine d'une panne. Ces alarmes, dont le prix est évalué à 3000 francs, seront à la charge des propriétaires. M. S.

L'église devient copropriété symbolique

REVEROLLE

Pour réunir les 300 000 francs encore nécessaires à la réfection de l'église, le village invite la population à l'acquérir, bout par bout.

Pavés, rosiers, tuiles, luminaires, fenêtres ou encore pierres de taille. L'acquisition de tout ce matériel (au total 1082 pièces) représente la dernière ligne droite de la rénovation de l'église de Reverolle, bâtie en 1887. Le hic, c'est que le village de 339 âmes n'a pas forcément les moyens de ses ambitions, soit quelque 300 000 francs.

Une démarche insolite est donc née en amont du crédit que le Conseil général votera en juin.

Les habitants sont, comme l'a révélé le journal *La Côte*, appelés à sponsoriser les pièces. Une par une. Pour des montants s'échelonnant entre 10 et 5000 francs. En contrepartie, un «acte de pro-

priété» leur sera délivré et une inscription commémorative leur fera honneur. Et, pour ce qui est du parc floral, une cérémonie annuelle permettra à chaque «détenteur» de cueillir «sa» rose.

«Je trouve l'initiative louable, confie le pasteur Guillaume Ndam, qui officie à Reverolle. Il y a une très grande valeur symbolique dans le fait que des gens puissent avoir un petit bout du temple. Peut-être qu'il y aura davantage de fréquentation...» Pour le savoir, il faudra attendre le terme des travaux, espérés pour la fin de l'année.

«Il y a une grande valeur symbolique dans le fait que les gens puissent avoir un petit bout du temple»

GUILLAUME NDAM, PASTEUR

Somme toute, ce n'est pas par hasard si l'idée de cette souscription a germé dans ce village du pied du Jura. «Il y a un esprit de Reverolle», explique le syndic, René Cloux. Cette solidarité nous a déjà permis de bâtir un refuge forestier et d'aménager une place de jeux. A cette époque, à la fin des années 1980, la population



Le pasteur Guillaume Ndam est enchanté par la vente symbolique, qui remplacera l'église dans son rôle de «lieu communautaire de partage».

venait de doubler et ces actions ont cimenté les habitants.»

Jusqu'à Sion!

Sauf que cette fois, l'entreprise fédératrice dépasse le cadre local. Les heureux nouveaux propriétaires se manifestent loin à la ronde:

jusqu'à Sion! «Nous sommes nous-mêmes surpris de l'intérêt que cela suscite», s'enthousiasme Nicole Jobin, coordinatrice de l'opération. A. MN

Infos: 079 290 01 27 ou npeyer@worldcom.ch

Gros chantiers, d'un pont de l'Asse à l'autre

NYON

Après celui de l'autoroute, c'est le pont qui franchit la même rivière sur la route du lac qui doit être renforcé pour laisser rouler les 40 tonnes. Durée des travaux: trois mois.



François Menthonnex, chef du service des Travaux de la ville de Nyon.

A la hauteur de Nyon, les automobilistes doivent déjà mettre la pédale douce à cause des travaux d'urgence entamés en janvier sur l'autoroute A1, les joints de dilatation du pont de l'Asse ayant sauté. Dès ce lundi, ce sont ceux qui circulent sur la route du lac, toujours à Nyon, qui devront zigzaguer entre les panneaux de chantier. Là aussi, il s'agit de refaire un pont sur cette même rivière de l'Asse. Celui qui se cache sous la route de Lausanne, à quelques mètres de l'embouchure.

«Ce pont a été identifié par le Service des routes comme une structure à renforcer pour supporter le passage des 40 tonnes», explique François Menthonnex, chef du service des Travaux à la ville de Nyon. Ces

travaux sont d'autant plus nécessaires que cet axe du bord du lac est, dans le réseau routier vaudois, l'un des seuls, par son gabarit, à pouvoir accueillir les convois spéciaux.

Le pont ancien, côté lac, a été construit en maçonnerie et tient bon. Le tablier côté Jura, en revanche, rajouté au moment de l'élargissement de cette voie dans les années 1930, doit être reconstruit. Le chantier, prévu en quatre étapes, devrait durer trois mois. De quoi enchanter les habitants de Rive, qui ont déjà subi les gros travaux de la Vy-Creuse et d'un immeuble sur cette route. La chaussée sera rétrécie, mais les pistes de circulation seront maintenues. dans les deux sens.

M. S.